

Déficience auditive au travail

Généralités

La déficience auditive a de nombreuses origines : congénitales, maladies, traitements médicamenteux, expositions à des niveaux sonores élevés...

Elle se caractérise par une difficulté ou une impossibilité à percevoir et à localiser les sons et la parole. Dans le langage courant, on parle de « sourds » pour désigner les personnes ne conservant pratiquement plus d'audition et de « malentendants » pour désigner les personnes qui possèdent encore certaines capacités auditives et pour lesquelles les prothèses auditives apportent une réelle amplification de l'audition.

Pour les personnes nées sourdes ou qui ont perdu l'ouïe avant d'avoir appris à parler, l'accès au langage oral et aux apprentissages fondamentaux comme la lecture et l'écriture est très difficile.

La déficience auditive est évaluée selon quatre degrés de sévérité :

Surdité	Perte auditive, en décibels (dB)	Perception
Légère	De 20 à 39 dB	La personne fait répéter son interlocuteur dès la perte de 30 décibels, sur les sons aigus.
Moyenne	De 40 à 69 dB	Le niveau de 40 décibels est le premier niveau majeur de handicap. La personne ne comprend que si son interlocuteur élève la voix.
Sévère	De 70 à 89 dB	La gêne quotidienne est majeure. La parole est perçue à voix forte près de l'oreille.
Profonde	Plus de 90 dB	Il n'y a pas de perception des sons, ou trop peu pour entendre le langage parlé.

Les incidences en situation de travail

Les situations sont très variables, mais la difficulté majeure liée à la déficience auditive porte sur la **communication**.

Se faire comprendre



Une personne peut être sourde et s'exprimer oralement. Certains sourds profonds ont appris à parler, cependant, leur diction peut être difficile à comprendre.

La langue des signes français (LSF) peut-être un moyen de communication, mais elle est souvent incomprise dans l'entreprise et n'est utilisée principalement qu'en présence d'un interprète.

Comprendre

La lecture labiale est souvent pratiquée par les personnes sourdes mais elle est incomplète.

Seule une partie du message est vraiment lue, le reste est interprété.

Les réunions et les conversations en groupe sont particulièrement difficiles à suivre pour quelqu'un qui entend mal, d'autant plus si des personnes parlent en même temps.

Accéder à l'information

L'information que reçoit la personne sourde ou malentendante est souvent très incomplète, elle ne sait pas toujours à qui s'adresser pour la reconstituer.



L'intégration au collectif et les relations de travail

Le sentiment d'isolement est fréquent chez les personnes sourdes ou malentendantes en entreprise. Il faut une certaine discipline pour établir des échanges, ce qui n'est pas toujours le cas, par exemple pendant les

conversations en groupe. Les entendants se soucient moins des expressions et des gestes, qui ont pourtant une grande importance pour les personnes sourdes.

L'environnement de travail

Les sourds et les malentendants développent des stratégies visuelles qui peuvent être perturbés par l'environnement. L'éclairage, les signaux lumineux et l'organisation de l'espace de travail (être face à ses interlocuteurs) hé sont très importants. Les bruits de fond sont fortement amplifiés par les prothèses auditives. Il diminue la compréhension de la parole et sont une cause de fatigue, même dans le cas d'une surdité sévère.

Les compensations possibles en entreprise

L'objectif de la compensation est de donner accès à l'information et à la communication, de faciliter les relations avec les collègues et de garantir la sécurité dans l'environnement de travail.

Les aides techniques

- ★ Supports écrits
- ★ Matériel audiovisuel adapté pour les malentendants (exemple : décodeur de sous-titrage pour malentendants)
- ★ Solution de téléphonie spécifique (exemple : amplification acoustique ou technologie de l'induction magnétique), technologies comme la visio-interprétation (interprétation à distance via visioconférence) ...

L'adaptation de l'existant

- ★ Modification des signaux sonores en signaux lumineux ou vibratoires (exemple : sonnerie du téléphone ou de la porte d'entrée, alarme incendie...)
- ★ Installation de boucles magnétiques dans les salles de réunion (système d'écoute pour les malentendants porteurs d'un appareil auditif)
- ★ Installation de miroir de signalisation...



Les aides humaines spécifiques

- ★ Interfaces de communication (interprète et médiateur). Des associations luttent au quotidien pour l'intégration dans la vie sociale des sourds, des malentendants, et des travailleurs handicapés en proposant, par exemple, des formations à la LSF.
- ★ Preneur de notes...

Qui peut vous aider ?

Organismes	Missions
Prévéam , votre service de santé au travail www.preveam.fr	Répondre à vos questions et vous accompagner dans la recherche de solutions adaptées.
L'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) www.agefiph.fr	Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées. Et mettre à votre disposition les informations relatives à l'emploi des personnes handicapées.
Le CAP EMPLOI axe Insertion géré par l'UNIRH75 www.unirh75.org Le CAP EMPLOI axe Maintien géré par ENTRAIDE www.eu-asso.fr/entraide-emploi/	Accompagner l'entreprise et la personne handicapée dans la recherche et la construction de solutions adaptées. Mobiliser les aides et prestations techniques, humaines et financières nécessaires au succès du maintien dans l'emploi.
Les associations et partenaires spécialisés	Faciliter l'accès des sourds et malentendants à la vie sociale, professionnelle et culturelle.

Références : www.ameli.fr – www.handipole.org – www.agefiph.fr